

REVENDICATIONS

1. Procédé de lecture en continu sur un lecteur d'un équipement client (11) d'un contenu diffusé au sein d'un réseau pair à pair (10) d'équipements clients (11, 12), ledit contenu étant constitué d'une séquence de segments disponibles dans une pluralité de niveaux de qualités et ledit lecteur étant adapté pour choisir le niveau de qualité des segments conformément à une logique de régulation adaptative du débit, ABR ; l'équipement client (11) comprenant une première mémoire tampon (M1) adaptée pour stocker des segments dans un format adapté pour le transfert au sein du réseau pair-à-pair (10), le procédé étant caractérisé en ce qu'il comprend la mise en œuvre par des moyens de traitement de données (110) de l'équipement (11) d'étapes de :
 - (a) Réception d'une requête d'un segment depuis le lecteur
 - (b) Fourniture en réponse dudit segment depuis la première mémoire tampon (M1) à l'expiration d'un délai de réponse défini par rapport à ladite logique ABR du lecteur.
2. Procédé selon la revendication 1, dans lequel ladite logique ABR est définie par une première fonction permettant de calculer un niveau de qualité dans lequel ledit segment est requis en fonction d'au moins un paramètre représentatif d'un débit de réception de segments.
3. Procédé selon la revendication 2, dans lequel une deuxième fonction permet de calculer à l'étape (a) ledit délai de réponse en fonction dudit au moins un paramètre représentatif d'un débit de réception de segments.
4. Procédé selon la revendication 3, dans lequel la deuxième fonction est construite à partir de la première fonction.
5. Procédé selon l'une des revendications 3 et 4, dans lequel la deuxième fonction est monotone par rapport audit au moins un paramètre représentatif d'un débit de réception de segments.

6. Procédé selon l'une des revendications 1 à 5, dans lequel l'équipement (11) comprend en outre une deuxième mémoire tampon (M2) adaptée pour stocker des segments dans un format adapté pour la lecture par le lecteur, ledit segment étant fourni à l'étape (b) dans la deuxième mémoire tampon (M2).
7. Procédé selon l'une des revendications 2 à 5 et la revendication 6 en combinaison, dans laquelle ledit paramètre représentatif d'un débit de réception de segments est un niveau de remplissage de la deuxième mémoire tampon (M2) et/ou une bande-passante.
8. Procédé selon l'une des revendications 1 à 7, dans lequel l'étape (a) comprend la prédiction d'un niveau de qualité dans lequel le prochain segment sera requis en fonction du délai de réponse calculé.
9. Procédé selon la revendication 8, comprenant une étape (c) de vérification de ladite prédiction d'un niveau de qualité dans lequel le prochain segment sera requis.
10. Procédé selon la revendication 9, comprenant l'apprentissage de la deuxième fonction sur la base des niveaux de qualité prédits et effectivement requis.
11. Procédé selon l'une des revendications 1 à 10, dans lequel le segment requis est disponible de manière incomplète dans la première mémoire tampon (M1), l'étape (a) comprenant la modification du délai de réponse calculé en fonction d'une durée estimée nécessaire pour finir de récupérer le segment, le segment étant fourni de manière complète à l'étape (b) au plus tôt à l'expiration du délai de réponse modifié.
12. Equipement (11) pour la lecture en continu sur un lecteur d'un contenu diffusé au sein d'un réseau pair à pair (10) d'équipements clients (11, 12), ledit contenu étant constitué d'une séquence de segments disponibles dans une pluralité de niveaux de qualités et ledit lecteur étant adapté pour choisir le niveau de qualité des segments conformément à une logique de régulation adaptative du débit, ABR ; l'équipement client (11) comprenant une première mémoire tampon (M1) adaptée pour stocker des segments dans un format adapté pour le transfert au sein du réseau pair-à-pair (10) et des moyens de traitement de données (110),

l'équipement (11) caractérisé en ce que les moyens de traitement de données (110) sont configurés pour, suite à la réception d'une requête d'un segment depuis le lecteur, fournir en réponse ledit segment depuis la première mémoire tampon (M1) à l'expiration d'un délai de réponse défini par rapport à ladite logique ABR du lecteur.

13. Produit programme d'ordinateur comprenant des instructions de code pour l'exécution d'un procédé selon l'une des revendications 1 à 11 de diffusion d'un contenu en streaming dans un réseau pair à pair (10) d'équipements client (11, 12, 13) connecté à un serveur de contenu (2), lorsque ledit programme est exécuté par un ordinateur.
14. Moyen de stockage lisible par un équipement informatique sur lequel un produit programme d'ordinateur comprend des instructions de code pour l'exécution d'un procédé selon l'une des revendications 1 à 11 de diffusion d'un contenu en streaming dans un réseau pair à pair (10) d'équipements client (11, 12, 13) connecté à un serveur de contenu (2).